



7



Réunion de riverain

9



PLU

19



Jazz'in Marne

11 novembre 2010

SOMMAIRE



6



12



12

L'Écho de Dampmart :

Bulletin d'Informations Municipales
Dépôt légal : n°97 ARC 013

Directeur de la Publication :
Georges CARRE

Rédaction et photos :
Commission Communication
& Information de la Mairie Dampmart

Conception - impression :
AZAPRIM : 01 60 07 79 45
tirage : 1 400 ex



Vie communale

- Cérémonie du 11 novembre 4
- Police Municipale 5
- Réunion de riverains 7

Urbanisme - Environnement

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Pollution lumineuse 8
- Des investissements pour de économies 9
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) 9
- Assainissement 11
- Travaux d'été 2010 11

Vie scolaire

- Rétrospective printemps été 12
- Rentrée scolaire 2010-2011 14
- Service minimum d'accueil (SMA) 14

Vie Locale

- Rétrospective 15
- Calendrier 16
- Forum des associations 17
- Vide grenier 17
- Appel aux bénévoles 17
- Décorations de Noël 17

Le coin des associations

- Boxe Française - savate 18
- Echec 18
- Jazz'in Marne 19
- Multiclub 19
- Song Long 20
- Les z'improbables 20

Informations et communications

- Etat civil 21
- Recensement 21
- Un peu d'histoire 22
- Unicef 23
- CAF 23
- Inscription listes électorales 23
- Vente de sapins 23



Editorial du Maire

Le rythme est repris, la rentrée est déjà loin, le quotidien a repris ses règles.

La municipalité est restée comme à son habitude très active pendant les vacances estivales sur des sujets importants, comme :

La gestion de la présence des gens du voyage depuis le mois de mai sur l'emprise de la Dhuis qui a abouti début septembre à leur départ et aux travaux d'aménagement, notamment pour en interdire l'accès aux véhicules à 4 roues.

Les travaux pour la mise en séparatif de l'assainissement situés place de l'église et rue de l'Abreuvoir ont occasionné une gêne réelle pour les riverains de la zone de travaux. Je tiens ici à les remercier de leur patience.

Le travail de la rentrée de septembre a été marqué par la recherche d'une solution pour la mise en place d'une étude surveillée. En effet l'association retenue en juin pour assurer l'étude nous a signifié sa renonciation pendant les vacances. Nous avons engagé d'urgence une réflexion sur une solution alternative pour que nos enfants scolarisés puissent bénéficier de ce service. L'étude est en place depuis septembre.

Lors du dernier conseil municipal de juin, les élus ont voté la mise en place d'un quatrième adjoint, Marie-France Gros, qui assumera les responsabilités sur les affaires générales. Ceci regroupe tout ce qui est transverse au conseil comme le montage des dossiers de subvention. Elle aura aussi la responsabilité de la gestion du cimetière, et assurera le lien entre élus et employés communaux.

La sécurité se renforce à Dampmart puisque notre policier municipal a pris ses fonctions depuis

le premier septembre. A l'heure où vous lisez l'Echo, il aura reçu son assermentation, ce qui signifie qu'il aura tous les outils pour mener à bien ses missions. Plusieurs actions significatives ont déjà été menées. La prise en compte de notre territoire lui permettra de travailler en collaboration avec le conseil municipal et les employés communaux, sûr des propositions axées sur la sécurisation des points dangereux des rues de Dampmart, bien sûr ceci est une des nombreuses missions qui lui sont demandées.

Le 19 octobre, nous avons organisé la troisième réunion de riverains pour les habitants du centre de Dampmart. Cette dernière réunion a été l'occasion de présenter les actions de la municipalité afin d'ouvrir un débat avec les riverains. Au cours de l'année 2011, nous reprendrons une deuxième série de réunions afin de répondre et de proposer des solutions aux attentes des Dampmartois évoquées lors des trois premières réunions sur le diagnostic communal.

En fin d'année, les traditionnels vœux du Maire seront à nouveau ouverts à tous les Dampmartois et Dampmartoises qui souhaiteront y participer.

Une démarche auprès de la mairie sera nécessaire pour vous inscrire.

Je vous laisse à présent le plaisir de lire ce numéro qui, je l'espère vous intéressera.

Georges CARRÉ,
Maire de Dampmart

Cérémonie commémorative du 11 novembre 2010

Comme chaque année, c'est avec émotion que nous nous retrouvons autour de ce monument.

Nous nous souvenons de la 1^{ère} guerre mondiale et des enfants de Dampmart qui ne sont jamais revenus. Nous nous souvenons également de la 2^{ème} guerre mondiale et de la guerre d'Algérie où des Dampmartois partis de leur foyer n'ont jamais pu le revoir.

Si nous nous retrouvons, c'est pour ne pas oublier ces sacrifices pour notre pays, sacrifices qui nous rendent libre aujourd'hui. Certains dans l'assistance ont pu connaître, traverser des temps douloureux, être appelés au combat. Pour les plus jeunes d'entre nous, nous avons des images, des symboles, des récits mais aussi la télévision qui nous rappelle qu'en ce moment encore, des soldats français risquent leur vie dans le monde. Ces événements, qui peuvent paraître lointains, sont pour autant très proches de nous : un militaire fran-



çais de Montévrain, soldat du 8^{ème} régiment de parachutistes d'infanterie de marine n'est-il pas tombé sous les balles en Afghanistan en août 2008 ?

Des récits que nous avons, même s'ils ont aujourd'hui plus de 90 ans pour ceux de la 1^{ère} guerre, raisonnent avec actualité. Beaucoup d'entre eux sont écrits avec courage et humilité.

Joseph Thomas a combattu durant cette 1^{ère} guerre mondiale. Il était agriculteur, papa d'un petit garçon de 15 mois. Joseph n'avait plus que 8 mois à vivre quand il écrit cette lettre puisqu'il fut tué le 30 mars 1916 à Verdun. Il dit à son fils, Armand :

«Tu es encore bien jeune et ne peux comprendre ce qui se passe en ce moment : la guerre, ses horreurs, ses souffrances. Cette carte sera un souvenir de ton père, et il souhaite qu'à l'avenir les hommes soient meilleurs, et que semblable chose ne puisse plus arriver. Que jamais tu n'aies besoin, et sois forcé, de mener la vie que je subis en ce moment en compagnie de beaucoup de papas qui ont laissé, comme moi, de petits anges chez eux.

Le moment venu, je serai sûrement auprès de toi pour te diriger, mais si mon espoir était déçu, en mémoire de ce père que tu n'auras pas connu, redouble de gentillesse pour ta mère et pour ceux qui t'élèveront. Devenu un homme, sois du nombre de ceux qu'on appelle les honnêtes gens. Sois bon pour ton prochain, ne fais ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait. Rappelle-toi aussi que le vrai bonheur ne se trouve pas dans la richesse et



les honneurs, mais dans le devoir vaillamment accompli, ainsi que les bonnes actions.

Si le destin te donne des épreuves à subir, sois courageux et tu les surmonteras, mais si par malheur tu te laisses entraîner par le vice, les passions, relis vite mes conseils, ne te laisse pas aller à la dérive. Il n'y a que le premier pas qui coûte ; une fois entraîné par le courant, on roule de chute en chute, et il arrive qu'on ne puisse plus se relever. C'est trop tard. Alors, arrivé à ce point, la vie est finie. Gâchée par sa faute. Et on est plus bon qu'à être la risée, ou montré du doigt par tout le monde, suivant le penchant qui a perdu l'homme.

J'espère n'avoir pas à rougir de toi car je sens que tu suivras le chemin de l'honneur. En attendant de pouvoir te choyer et caresser, je te fais, mon petit fanfan, de grosses bises.»

Armand fait partie de ces 986.000 orphelins de la guerre 14-18. Joseph Thomas laisse à son fils ce témoignage d'amour, d'honneur et d'humilité. Ce petit garçon aura certainement lu et relu plus grand cette carte de ce père inconnu. Nous aussi, nous pouvons y penser dans notre vie au quotidien pour être dignes du sacrifice de nos aînés, pour rester sur ce chemin de l'honneur.

Georges CARRÉ,
Maire de Dampmart

Un policier municipal pour Dampmart

La fonction de la police municipale est une composante majeure pour mener les missions sécuritaires de la municipalité.

L'établissement du profil de poste de l'agent de police municipale pour une collectivité comme Dampmart a été la première étape à son recrutement, plusieurs réunions de travail ont permis de synthétiser les besoins.

Son recrutement a été mené en recherchant, au travers des divers entretiens, son expérience, ses qualités de médiateur, sa capacité d'assistance aux plus démunis, son aptitude à informer et à prévenir, sa connaissance pour mettre en place les outils administratifs (arrêtés, règlements, plans de circula-

tion et de stationnement, prise en compte du territoire agricole, boisé et bord de Marne, etc.). Son cursus, ses missions et ses responsabilités vous sont présentés afin de mieux faire connaissance avec M. Cloquet.

Je vous invite à prendre contact avec notre policier municipal pour tout problème lié à ses missions. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil pour le bien-vivre à Dampmart.

*Le maire,
Georges Carré*



Le nouveau policier municipal
M. Maurice Cloquet

CURSUS DE L'AGENT DE POLICE MUNICIPALE

Dix-sept années sous-officier de carrière au sein de l'armée de terre. Reconversion : garde champêtre (cinq ans) puis, suite à la réussite au concours, gardien de police municipale depuis quatorze ans. Recruté par voie de mutation à la mairie de Dampmart depuis le 1^{er} septembre 2010.

Les missions de la police municipale

SERVIR ET PROTÉGER

La police municipale, placée sous l'autorité de M. le Maire, a pour objet d'assurer la prévention, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

En tant qu'agent de police judiciaire adjoint, le gardien de police municipale relève également de l'autorité du procureur de la République dans son activité judiciaire.

La police municipale veille au respect des arrêtés municipaux et verbalise leur non-respect, ainsi que les manquements au Code de la route :

- divagation des animaux ;
- déjections canines ;
- arrêtés temporaires d'interdiction de stationner ou de circuler ;
- chiens dangereux de 1^{ère} et 2^e catégorie ;
- stationnements interdits, dangereux ou abusifs de plus de 7 jours ;
- non-port de la ceinture de sécurité ;
- non-respect des panneaux STOP...

Elle surveille les espaces publics et assiste les personnes en difficulté, lutte contre les abandons d'immondices et plus généralement contre les atteintes à l'environnement. Par sa présence, elle concourt à la sécurisation des quartiers, en coordination avec la police nationale.

Surveillance générale

Rondes véhiculées ou pédestres (flotage).

Surveillance des voies publiques et bâtiments publics

Opération tranquillité vacances

Enregistrement des demandes des habitants de la commune sollicitant notre service.

Surveillance de leurs habitations.

Prévention par la présence sur le terrain, dans tous les quartiers de la ville

Imposer à la délinquance une présence policière sur la commune par de multiples passages véhiculés.

Intervention en cas de crime ou de délit flagrant.

Intervention à la demande d'un tiers sur appel téléphonique (cambriolage en cours, alarme dont le déclenchement est justifié, troubles sur la voie publique...).

Sécurisation des endroits où se produisent des manifestations annuelles (Fête de la musique, fête communale, manifestations diverses...).

Un policier municipal pour Dampmart (suite)



TRAVAIL ENGAGÉ DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE :

Se familiariser avec la ville (nom des rues et reconnaissance du terrain, etc.)

Reprendre les arrêtés municipaux existants (circulation, stationnement et vitesse) puis faire le point sur le terrain afin de voir leurs conformités.

Établir un plan de stationnement et de circulation dans chaque rue, prendre des arrêtés municipaux, faire mettre en place la signalisation et les aménagements nécessaires à la sûreté des voies de circulation.

Libérer des trottoirs en apposant sur les pare-brises des véhicules des rappels d'interdiction de stationnement avant la verbalisation.

Faire des courriers de rappel aux propriétaires des chiens de 1^{re} et 2^e catégorie n'ayant pas le permis de détention, voir loi n° 2008-582 du 20 juin 2008, établir le permis de détention.

Faire le point sur les haies dépassant sur la voie publique et demander par écrit aux propriétaires de les tailler.

Repérer les véhicules ventouses et les faire enlever.

Surveiller le secteur urbain et rural par des patrouilles pédestres et véhiculées : découverte de plusieurs dépôts de gravats dans le secteur rural, demande d'enlèvement effectuée auprès des services techniques.

Dégradations au gymnase

Le gymnase Georges-Roby est régulièrement la proie de vandales, qui se cachent dans les toilettes lorsque nos sportifs s'entraînent ; une fois l'endroit déserté, la place est libre pour toutes sortes de méfaits. En règle générale, ce sont les deux extincteurs qui disparaissent et qu'il faut remplacer le plus rapidement possible. Coût d'un extincteur : 150 euros. Sans oublier le montant de la facture d'eau chaude, tous les robinets étant ouverts pour la nuit (eh oui ! certains s'amusent bêtement !). Dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre, les vandales, non contents d'avoir été découverts dans les toilettes par les archers à

l'entraînement, se sont introduits un peu plus tard dans le gymnase en cassant la vitre d'une porte arrière ; l'un d'eux s'est blessé, la police judiciaire enquête, vu les nombreux indices laissés sur place. Malheureusement, cette nuit-là les voyous ont volé le défibrilateur, cet appareil qui sauve des vies. Cela devient très grave et surtout inexcusable de la part d'adultes, certainement non sportifs. Coût d'un défibrilateur : 1 500 euros ; remplacement de la vitre brisée : 350 euros ; sans oublier l'augmentation de la prime d'assurance du gymnase.



Nous en appelons à la vigilance de ceux qui occupent le gymnase : avant d'en sortir vérifiez bien que vous êtes les derniers et que tout est fermé derrière vous... Nous vous en remercions.

Commission Sécurité

Réunion de « riverains »

Premiers échanges, premiers bilans

Au cours de la dernière élection municipale, les échanges avec les Dampmartois ont été nombreux et enrichissants.

De façon à poursuivre cette interaction, et notamment pour le démarrage des logements sociaux, des réunions de « voisins » ont eu lieu en 2009 pour expliquer ces réalisations et les ajuster avec les voisins directs.

Dès le printemps 2010, les premières réunions de « riverains » pilotés par David Gentier ont été élargies à l'ensemble des habitants de Dampmart, elles se sont déroulées, d'abord pour les habitants de l'est de Dampmart (28 mai), l'ouest (29 juin) puis récemment pour ceux du centre-ville (19 octobre). La découpe de notre ville en trois secteurs arbitraires a permis de réunir des habitants différents mais aux besoins souvent similaires. Effectivement, les habitants des limites du village comme les bords de la Marne et la Dhuis, ou ceux de l'ouest de Dampmart résidant au niveau des accès du village ont pu poser des questions précises sur les aménagements de ces endroits particuliers, plus largement sur la desserte des bus, la réfection de voiries, etc.

Ces premières réunions de « riverains » se sont déroulées en mairie et au gymnase Roby. Ces trois réunions ont permis de prendre contact avec les Dampmartois pour ensuite diagnostiquer leurs attentes lors de séquences de questions-réponses. Ces réunions se sont déroulées en deux périodes au cours desquelles les adjoints, les délégués et chargés de missions ont précisé leurs objectifs, leurs actions réalisées et celles prévues. Pendant environ quarante-deux minutes, Georges Carré, David Gentien, Laurent Delpech, Jean-Michel Dupont-Legendre, Jacques Pottier, Sylvain Guillebaud, Laurence Hallais, Françoise Darras, Monique Gros, Didier Loiseau, Marie-France Gros et Pierre Choffardet se sont expri-

més. Dans un deuxième temps, ces élus ont répondu aux questions des habitants pendant environ une heure. Un élu référent a été désigné pour chaque quartier : Mme Anselmi pour l'ouest de Dampmart, M. Corblin pour l'est et Mme Norris pour le centre afin de collecter les questions posées et rencontrer ensuite individuellement les Dampmartois concernés. Ces échanges nous ont permis de mesurer la satisfaction des Dampmartois de par leur participation mais également au travers du questionnaire dédié à cet effet. Les Dampmartois ont émis plusieurs types de questions concernant principalement la sécurité, le stationnement, la circulation, les bus scolaires et plus largement les bus pep's, l'état dégradé de certaines voiries, l'accès à Internet, la collecte des déchets ménagers, le site Internet de Dampmart, la diffusion des comptes rendus de conseil, le réseau d'assainissement...

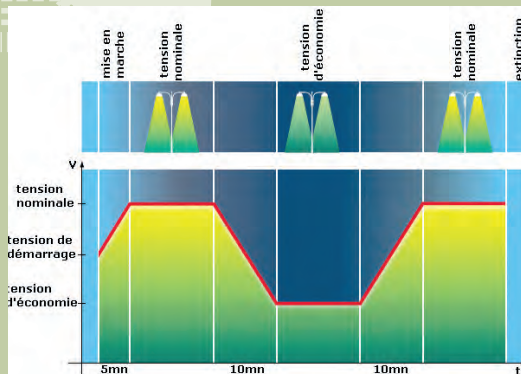
À l'issue de ces premières réunions de « riverains », qualifiées de prise de contact sur les actions 2010 engagées par la municipalité, un bilan va être dressé de façon à revenir vers les Dampmartois en 2011 en proposant des actions immédiates, ou échelonnées en fonction de leur facilité de mise en œuvre (rapidité et coût). L'objectif est de réaliser un troisième cycle de réunions pour mesurer la cohérence des solutions ciblées et vérifier leur intérêt sur le quotidien des Dampmartois.



David Gentien
coordinateur

Pollution lumineuse

Notre éclairage public représente 50 % de la facture d'électricité de la commune, soit 21 000 € par an, 25 % de la consommation d'énergie finale de la ville, plus de 50 tep (tonnes équivalent pétrole) d'énergie primaire pour éclairer nos rues.



Cet éclairage nocturne provoque également des nuisances. Il perturbe la faune nocturne en désorientant les oiseaux, perturbe les insectes, les plantes en les empêchant de se « reposer » la nuit. L'éclairage public est aussi une gêne importante pour l'observation du ciel par les astronomes. Le sommeil de l'homme peut être également gêné, lorsqu'il dort près d'un luminaire, et qu'il ne peut l'occulter complètement.

L'ensemble de ces nuisances est le résultat de ce que l'on appelle la pollution lumineuse.

Pourtant, il existe des solutions pour à la fois réduire cette pollution et réduire le coût de l'éclairage public. **La première solution**, la plus évidente, consiste à n'éclairer que le sol. Cela paraît être du simple bon sens, mais nous possédons à Dampmart, plusieurs de ces luminaires qui éclairent plus le ciel que le sol.

La seconde solution consiste à éclairer lorsque l'on en a besoin, c'est à dire au passage des gens. Cela nécessite de lourds investissements en termes de luminaires. Cette solution est à privilégier sur des luminaires neufs. On peut également faire varier l'intensité de

l'éclairage en fonction des besoins. Ainsi, il est nécessaire d'éclairer correctement jusqu'à minuit, puis de passer en éclairage réduit jusqu'à 4 heures du matin où l'on repasse en éclairage normal.

On éclaire ainsi correctement aux heures utiles (soir et matin) et en mode économique en nuit profonde. (Graphique ci-dessus)

Ce système a plusieurs avantages :

- il ne demande pas le remplacement des luminaires ;
- il permet de réduire de 20 % à 30 % la facture énergétique ;
- il réduit la pollution lumineuse en nuit profonde tout en gardant le niveau d'éclairage souhaité aux heures d'utilisation ;
- il allonge la durée de vie des lampes et donc réduit le coût de fonctionnement de l'éclairage public.

C'est vers cette solution que nous nous orientons.

Pour diminuer l'influence de l'éclairage public sur l'observation du ciel, il est

préférable d'utiliser des lampes à vapeur de sodium (couleur orange) plutôt que des lampes à iodure métallique (blanches).

En effet, le spectre des lampes à vapeur de sodium est concentré sur 600 nm, un simple filtre sur cette plage, placé sur les appareils d'observation, élimine la perturbation.

En résumé : notre éclairage public est vieillissant et coûteux, il est très probable que le prix de l'énergie ira croissant, d'autant que l'éclairage public est facturé à un prix avantageux par EDF (5 centimes le kWh contre 10 centimes normalement).

Il convient donc de limiter la puissance d'éclairage installée, de prohiber tout système qui éclaire plus le ciel que le sol, tout en maintenant un dispositif qui assure la sécurité des piétons et des automobilistes. Il est aussi important de limiter l'éclairage blanc au centre-ville (bâtiments municipaux, places).

Enfin, nous étudions la mise en place, sur une rue ou deux, d'un système d'éclairage automatisé.

Commission Travaux

Des investissements pour des économies

Cet été, nous avons réceptionné les différents travaux réalisés sur plusieurs chaufferies de la ville. Environ 25 000 € ont été consacrés à ces projets.

À l'école élémentaire Émile-Blanchet, la deuxième partie de la rénovation de la chaufferie est terminée. Après avoir installé une gestion des quatre zones de chauffage, c'est une gestion des deux chaudières qui a été installée. De plus, un groupe de pompes a été changé sur le circuit hydraulique du préau.

À la mairie, l'installation de chauffage a été profondément remaniée. Des travaux sur le circuit hydraulique ont été réalisés (changement des vannes mélangeuses, pose d'un vase d'expansion supplémentaire, remplacement des pompes des chaudières). Un nouveau système de gestion du chauffage est en place. Heureusement, car l'installation était en fin de vie (une vanne bloquée, pompes de chaudière hors service, régulateurs en panne) ; la fin de l'hiver a été fraîche à la mairie...

Au gymnase, d'importants travaux ont également été effectués, pour remédier aux problèmes de chauffage récurrents dans la salle de danse et la salle de vote.

Des travaux hydrauliques ont donc été mandatés, pour refaire la partie entrée - vestiaires - salle de danse - salle de vote et une nouvelle armoire de gestion de chauffage a été posée.

Évidemment, ces nouvelles installations vont devoir être réglées, ajustées ; cela se fera au fur et à mesure des problèmes rencontrés.

Remercions les élèves du lycée Voillaume d'Aulnay-sous-Bois qui ont conçu et réalisé les armoires de gestion de nos chaufferies. Ce sont en effet quelque dix élèves qui ont consacré chacun près de trois cents heures de travail, dans le cadre de

leur projet de deuxième année de BTS électrotechnique. Remercions également les enseignants et M. Gallois, de la société Siemens, qui ont assuré le support technique de ces projets.

D'autres travaux ont été réalisés par les services techniques de la ville, dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques de nos bâtiments.

À l'école élémentaire Émile-Blanchet, des plaques d'isolant ont été posées derrière les radiateurs et les fenêtres ont été calfeutrées. Les éclairages tableau de quatre classes ont été changés et ceux de trois autres classes ont été rénovés.

Les chauffe-eau ainsi que la ventilation des toilettes sont maintenant gérés par la GTC (gestion technique centralisée) de l'école et ne fonctionnent que sur les temps d'occupation des locaux.

À l'école maternelle Gambetta, trois classes ont vu leur éclairage remplacé par des luminaires plus efficaces. Soit la pose par les services techniques de plus de 20 luminaires.

Tous ces travaux permettent de réduire progressivement notre facture énergétique, tout en diminuant les temps de fonctionnement des appareils, et donc leur usure. Ce sont des investissements pour l'avenir, notre consommation d'énergie s'est déjà réduite de 15 % et plus de la moitié des systèmes de gestion de chauffage sont neufs.

Commission Travaux

Plan local d'urbanisme de Dampmart

La loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) adoptée le 13 décembre 2000, modifiée par la loi Urbanisme et habitat du 2 juillet 2003, a remplacé les plans d'occupation des sols (POS) par les plans locaux d'urbanisme (PLU).

Aujourd'hui, la transformation du POS en PLU est l'occasion pour les Dampmartois de participer aux choix de développement et d'aménagement futurs de Dampmart au cours des dix prochaines années.

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le PLU est un document juridique qui cadre le développement de la commune pour les années à venir en termes de population, d'aménagements, d'environnement... C'est l'expression du visage futur de Dampmart.

Reflet d'une véritable politique urbaine, il est un document à la fois stratégique et opérationnel. Il se distingue du POS en privilégiant la prise en compte globale des enjeux et le projet urbain. Plus lisible pour les citoyens, il facilite la concertation.

Le PLU définit la destination du sol (habitations, activités, espaces naturels...) et les conditions d'implantation des éventuelles constructions (hauteur, stationnement, surface de plancher constructible...). Il est l'outil de référence pour délivrer ou refuser les permis de construire et protéger et mettre en valeur les éléments remarquables de votre cadre de vie (espaces boisés, chemins, monuments...).

Jacques Pottier



Rue de l'abreuvoir



Rue Arthur Boucher



Rue Gambetta

La procédure d'élaboration du PLU

PRESCRIPTION DE L'ÉLABORATION

ÉTUDE DU PROJET

DÉBAT

Deux mois minimum
(délai réglementaire)

au sein du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

DÉLIBÉRATION

du conseil municipal pour arrêter le projet de PLU

Trois mois maximum
(délai réglementaire)

TRANSMISSION DU PROJET DE PLU POUR AVIS
aux personnes publiques associées

Réception des avis

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLU

Modifications éventuelles

APPROBATION DU PLU

Concertation

Le contenu du dossier de PLU

Le dossier de PLU comprend six documents :

1. Le rapport de présentation

- analyse de la situation actuelle de Dampmart et des tendances constatées (diagnostic) ;
- explication des choix retenus pour le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et évaluation des conséquences sur l'environnement.

2. Le projet d'aménagement et de développement durable

Le PADD contient les orientations générales d'aménagement et de développement retenues sur le territoire communal.

3. Les orientations particulières d'aménagement (document opposable)

Elles définissent pour certains secteurs des principes d'aménagement permettant de mettre en valeur ou de conserver les caractéristiques des lieux.

4. Le plan de zonage (document opposable)

Le plan précise l'affectation des sols selon différents types de zones : les zones urbaines (zones U), les zones à urbaniser (zones AU), les zones agricoles (zones A) et les zones naturelles (zones N).

5. Le règlement (document opposable)

Il définit pour chaque zone :

- les types d'occupation du sol interdits ou autorisés sous conditions
- les règles applicables pour construire sur un terrain donné.

6. Les pièces annexes, notamment :

- les servitudes d'utilité publique ;
- les annexes sanitaires.

Assainissement Épisode 2

Comme écrit précédemment, le programme de rénovation avec la mise en conformité de notre assainissement a commencé.

Pour rappel, un programme s'étend sur quinze années pour environ 7 millions d'euros, entièrement financé par Marne et Gondoire.

La première phase s'est déroulée pendant l'été, rue de l'Abreuvoir et place de l'Église. Ce chantier difficile par la nature du terrain est stratégique par rapport à nos flux de circulation.

Nous tenons, par cet article, à remercier l'ensemble des Dampmartois qui ont contribué, par leur discipline et leur compréhension, au bon déroulement de ces opérations.

Début janvier, ce sera au tour de la rue de la République dans sa partie basse, du café au carrefour Blanchet. En conséquence, la rue sera complètement barrée pendant un mois et demi. Seul l'accès aux riverains sera maintenu.

Il faut comprendre que ce site est très contraint, de par l'exiguïté de la rue et la densité des réseaux présents sous la chaussée.

L'accès à la poste sera maintenu bien évidemment, mais uniquement pour les piétons.

Comme à notre habitude, une campagne d'information sera faite auprès des riverains et de l'ensemble des Dampmartois au moment opportun.

Commission travaux urbanisme



Les travaux de l'été 2010

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BLANCHET

Ecole

- Peinture 2 classes + couloir + WC
- Isolation d'un mur (doublage d'un mur)
- Remplacement en état de tous les vitrages cassés
- Réparation toiture
- Installation d'un détecteur de mouvement
- Sonnerie pour rentrée et sortie des classes
- Installation de stores - classe de Madame Humbert - (prototype électrifié par le service technique)
- Installation d'un projecteur extérieur (service technique)
- Éclairage des tableaux d'école - 4 classes (service technique)
- Mise en peinture des salles du 1^{er} étage par un stagiaire

Chaufferie

- Gestion des cascades de chaudière

Appartement

- Remplacement de trois fenêtres

ÉCOLE MATERNELLE GAMBETTA

- Peinture d'une classe + WC
- Réparation de vitrage + serrures
- Remplacement fenêtres de toit
- Installation de rideaux (trois classes)
- Mise en place d'anti pince doigt (service technique)
- Remise en état de l'éclairage de trois classes (service technique)
- Remplacement d'un chauffe eau

ACCUEIL DE LOISIRS

- Installation de stores, (électrifiés par le service technique)

RESTAURANT SCOLAIRE

- Ventilation cuisine
- Transformation, aménagement pédale évier

COÛT DES DIVERS TRAVAUX

Ecole élémentaire	40 990€
Ecole maternelle	23 053€
Accueil de loisirs	3 240€
Restaurant scolaire	1 714€
Soit un total de	68 997€

Achat de mobilier :

Ecole élémentaire	5 688€
Accueil de loisirs	2 678€
Restaurant scolaire	2 971€
Soit un total de	11 237€

Rétrospective de l'été Remise des dictionnaires

À l'école maternelle, la distribution de dictionnaires, offerts par la Municipalité aux enfants de grande section pour marquer leur passage au cours préparatoire, a eu lieu au retour de leur visite dans leur future école. Moment très sérieux dans la vie de ces petits, car c'est un « gros » livre avec « plein » de mots et d'images. Succès également à l'école élémentaire pour ces élèves de CM 2 qui font le grand pas vers le collège. Nous souhaitons à tous beaucoup de réussite et que ces dictionnaires leur soient d'une grande utilité.

Commission Vie scolaire



Maternelle, classe de Mme Gallet et Mme Decorne.

CM 2, classe de Mlle Bene et Mme Peugneur.



La kermesse de l'école maternelle

Le samedi 26 juin 2010, l'association des parents d'élèves vous a offert, pour la deuxième année consécutivement, la kermesse de l'école Gambetta.

Jumelée avec les portes ouvertes de l'école pour les futurs bambins de l'année 2010-2011 et la présentation aux parents des travaux de l'année scolaire passée, la matinée fut chargée de rires et de bonne humeur.

Après un spectacle musical dansé par nos enfants, tous nos petits ont pu se divertir autour d'une douzaine de jeux d'équilibre, d'adresse et de réflexion, tenus par des parents bénévoles.

Pendant que les uns se promenaient dans les classes, échangeaient avec les enseignants, les autres validaient leur parcours de jeux ou se restauraient d'une part de gâteau ou de jus de fruit. Tous repartirent avec un cadeau.

Cette manifestation n'a pu être réalisée qu'avec le soutien de l'équipe enseignante, de la Mairie et des bénévoles de l'association. Avec le souhait de votre participation active pour le renouvellement de cette kermesse l'année prochaine.

Association des parents d'élèves



Rétrospective de l'été

Accueil de loisirs juillet 2010

Durant les vacances de juillet 2010, 40 enfants de 3-5 ans et 40 enfants de 6-11 ans ont fréquenté l'accueil de loisirs.

Les différents projets d'activité se sont réalisés autour de l'eau, comme nous vous l'avons précisé dans l'Écho de juin. Nous levons le suspense.

Activités manuelles : réalisation d'un phare, de cabines, de parasols et de bateaux pour une maquette de la plage pour les 3-5 ans. Tableaux et photographes de coquillages, station météo, chauffe-eau solaire, réalisation d'un super-aquarium, de fresques de la mer se rapprochant du peintre Matisse pour les 6-11 ans.

Jeux d'eau, de quoi se rafraîchir : le gobelet fou : faire avancer le gobelet en le poussant (à l'aide de liquide vaisselle, le gobelet glisse sur la table) ; le garçon de café : transporter de l'eau sans en renverser d'un point à un autre ; après-midi pistolet à eau...

Jeux collectifs : coopération, respect des règles et de chacun.

Initiation théâtre : favoriser l'écoute, la concentration ; maîtriser son corps ; cohésion du groupe.

Le SIETREM nous a proposé une séance pour les 6-11 ans sur l'initiation au recyclage et au tri sélectif ; déroulement de l'animation sous forme de jeu (jeu de l'oie géant, avec questions sur le recyclage pour avancer), et création d'un cochon avec une bouteille de lait et des rouleaux de papier-toilette.

Sorties : Nous avons commencé par une journée piscine, mardi 5 juillet, le matin pour les 3-5 ans et l'après-midi pour les 6-11 ans.

Le jeudi 15 juillet, **pique-nique sur la Dhuis** pour les plus petits.

Pour les plus grands, nous voulions nous rendre à l'écluse de Chalifert en passant par l'ancienne voie de chemin de fer de Dampmart, mais nous n'avons pas eu de réponse pour une autorisation de



passage sur cette voie. Ce sera pour une prochaine fois. Nous avons piqueniqué près du gymnase.

Une journée à la mer, direction Honfleur. Mardi 20 juillet, rendez vous à 6 h 30 à l'accueil de loisirs pour un départ à 7 heures. Arrivée à 11 heures, le port, les bateaux et puis le sable et la mer... Vite, nous sortons les pelles, les râtaux, les seaux, et voilà les enfants heureux de se retrouver en vacances pour de vrai... Certains vont ramasser des coquillages, d'autres vont barboter. Quel plaisir de jouer à l'eau... Dommage de rentrer. Peut-être une prochaine fois sur plusieurs jours ? Bravo aux animatrices qui ont proposé cette sortie, et merci aux élus de nous avoir suivis dans cette démarche.

Pour notre dernière sortie, nous nous rendons à l'aquarium du Trocadéro, le mardi 27 juillet. Petits et gros poissons sous les yeux écarquillés des enfants.

L'équipe d'animation, Clotilde, Cécilia, Nicole, Jean-Claude, Rémi, Clarysse, Ghislaine ; les stagiaires BAFA qui sont intervenues sur le mois de juillet, Léticia et Kadydjasu ; les CAE (contrat d'aide à l'emploi) Cathy et Lauriane ; l'équipe de la restauration scolaire, Josiane, Martine et Viviane ; tous ont contribué au bon déroulement des vacances de vos enfants durant cette période d'été. Pour l'année 2010-2011 en périscolaire, les mercredis et pendant les vacances scolaires, nous allons nous projeter dans le monde de la peinture, découvrir les différentes techniques, les peintres et leurs tableaux.

Mais, surtout, laisser à l'enfant son imagination et sa propre pratique, lui donner l'envie de participer et de construire sa journée, avec l'aide des animateurs.

À bientôt pour des nouvelles fraîches de l'accueil de loisirs.

L'équipe d'animation



Le service minimum d'accueil (SMA)

La commune de Dampmart applique la loi sur le service minimum d'accueil dans les établissements scolaires dès lors qu'il y a plus de 25 % d'enseignants en grève dans une école. Les grévistes doivent se déclarer 48 heures à l'avance, afin de permettre la mise en place du dispositif.

Les mairies doivent déployer du personnel ou des volontaires afin d'assurer la garde des enfants lors des grèves des fonctionnaires de l'Éducation nationale.

Cet accueil est prévu pendant le temps scolaire, soit de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Les horaires sont donc ceux d'une journée scolaire normale. Un affichage dans les écoles et à la mairie précise les services assurés lors des jours de grève (accueil périscolaire et restauration scolaire).

Commission Vie scolaire



Les enfants de l'école élémentaire nous ont offert un superbe spectacle musical a capella au gymnase, le vendredi 18 juin. Nous remercions toute l'équipe enseignante d'avoir maintenu cette manifestation malgré les désagréments de dernière minute.

Après le spectacle, grâce à l'implication de tous les parents, l'association des parents d'élèves a pu organiser et servir un généreux buffet, où petits et grands ont pu se restaurer et continuer agréablement la soirée.

La rentrée 2010-2011

Elle s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

114 petits élèves fréquentent l'école maternelle et sont répartis ainsi :

Mme Decorne (Directrice)	27 élèves (grande section)
Mme Gallet	27 élèves (7 grande section – 20 moyenne section)
Mme Geoffroy	30 élèves (9 moyenne section – 21 petite section)
Mme Penderia	30 élèves (8 moyenne section – 22 petite section)

Les 7 classes de l'école élémentaire accueillent **175 élèves** :

Mme Levasseur (Directrice)	23 élèves (4 CE 1 – 19 CE 2)
Mme Malvoisi (Mlle Bene)	27 élèves (CM 2)
M. Franville-Lafargue	27 élèves (CM 1)
Mme Humbert	24 élèves (9 CM 1 – 15 CE 2)
M. Belo	28 élèves (CE 1)
Mme Duché	22 élèves (5 CE 1 – 17 CP)
Mme Félix	24 élèves (CP)



Rétrospective de l'été

Exposition de peintures

Les visiteurs ont admiré avec grand plaisir les œuvres exposées à la mairie au mois de juin.

Nous remercions Mme Patricia D'Halluin qui a géré ce vernissage et toutes ses compagnes d'atelier et profitons de cet article pour renouveler nos félicitations.

Ces artistes nous ont permis d'apprécier leur talent, chacune avec un style et une sensibilité différents.

Le succès de cette première exposition nous encourage à reconduire cette manifestation.

Si des artistes Dampmartois souhaitent participer, nous les invitons à contacter la Mairie.

Commission vie locale



Fête au village

Dimanche 20 juin, 8 °C le matin

Il fait froid, trop froid pour s'installer, comme l'an passé, sur le terrain de football pour pique-niquer. Mais une solution de repli nous ouvre les bras : la salle polyvalente.

Malgré le temps maussade, notre Fête au village a bien eu lieu et les participants se sont amusés autant que les enfants pris en charge par les scouts de Conches.

Malheureusement, le peu de participants nous incite à ne pas renouveler cette manifestation au mois de juin, où un grand nombre de fêtes sont déjà au programme. Nous allons changer la formule mais la Fête au village aura bien lieu, pour les Dampmartois, pour l'animation de notre village.



Rétrospective de l'été

Fête de la Marne

Samedi 26 juin, 30 °C à l'ombre à Lagny-sur-Marne

Dans le cadre des Fêtes de la Marne, Monsieur Didier Loiseau représentait Dampmart grâce à deux expositions : « Alerte au climat » et « l'Eau dans et autour de la forêt » sous une chaleur accablante. Malgré la température, les visiteurs ont montré beaucoup d'intérêt.

En revanche, l'équipe de joueurs aux couleurs de Dampmart bénéficiait de la fraîcheur de la Marne.

Ils se sont vaillamment opposés aux équipes présentes et ont participé à la finale. Ils se sont inclinés face aux rugbymen de Lagny-sur-Marne et ont terminé deuxièmes.

Dimanche 27 juin toujours 30 °C

Tôt le matin, des élus et les services techniques, avec l'aide efficace de bénévoles, ont préparé l'habituelle guinguette ainsi que l'exposition peintures et autres œuvres.

De son côté, le Café de la mairie a organisé la buvette et la



restauration et attendait tous les promeneurs et danseurs de la journée.

Midi, notre accordéoniste, Catherine Beldame, faisait son apparition et s'installait, elle aussi, en habituée des lieux.

Tout est prêt. Que la fête commence !

14 heures, départ de la croisière sur la Marne pour une balade d'une heure trente. Plus une place disponible. La péniche affichait complet. Succès total.

L'initiation au tir à l'arc a attiré beaucoup de jeunes et quelques moins jeunes. Nous remercions sincèrement les membres de la Compagnie de faire découvrir cette pratique sportive et de nous ouvrir leur porte tous les ans. Nous espérons que cette journée aura provoqué des vocations.

L'exposition de peinture et de bois flotté a eu un succès mérité. Quelques artistes dampmartois ont accepté de dévoiler leurs talents, et nous les félicitons. Nous profitons de cet article pour inviter ceux qui souhaitent renouveler cette expérience à nous contacter.

À l'année prochaine...

Commission vie locale



Téléthon Marché de Noël ----- **samedi 4 et dimanche 5 décembre 2010**
(installé à la mairie de Dampmart)

Inscriptions Concours décorations de Noël ----- **inscriptions à partir du 11 décembre 2010**
(maison - jardin)

Repas des anciens ----- **jeudi 16 décembre 2010**
(inscription en mairie)

Cérémonie Vœux du maire (inscription en mairie) --- **samedi 18 décembre 2010**

Spectacle de Noël ----- **dimanche 19 décembre 2010**
pour tous les enfants de Dampmart (entrée libre – salle polyvalente)

Galette des anciens ----- **samedi 15 janvier 2011**
(inscription en mairie)

Carnaval - thème science fiction ----- **samedi 2 avril 2011**

Forum des associations

Que dire du Forum ?

- qu'il existe depuis des années ;
- qu'il a toujours beaucoup de succès ;
- que les responsables des associations répondent toujours présents et accueillent avec plaisir tous leurs anciens adhérents et également les nouveaux ;
- qu'il donne l'occasion à de nombreux Dampmartois de se rencontrer et d'avoir des échanges ;
- qu'il existe grâce au dynamisme des bénévoles qui organisent et proposent de nombreuses activités pour notre village.

Longue vie au Forum des associations, merci aux bénévoles et à l'année prochaine.

Commission vie locale



Appel aux bénévoles

Nous manquons de bonnes volontés pour nous aider à préparer nos manifestations (fabrication de chars lors du carnaval...). Si vous avez des dons artistiques, de l'expérience à faire partager, des idées, du temps, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie au :

01 64 30 13 45.

Nous recherchons aussi des personnes bénévoles pour nous aider à la distribution de nos publications (Échos, annuaire des manifestations, spécial conseil, informations diverses...).

2^{ème} Concours de décorations de Noël

Le succès remporté en 2009 nous incite à reconduire cette année un concours sur les décorations extérieures de Noël.

À partir du 11 décembre 2010, inscriptions selon les modalités suivantes :

au secrétariat de la Mairie ou par mail à l'adresse suivante : mairie@dampmart.fr en indiquant vos nom et adresse ou par téléphone au 01 64 30 13 45.

Entre le 20 et le 24 décembre 2010, le jury se rendra aux adresses indiquées. Le jury délibérera au cours de la deuxième quinzaine de janvier 2011. Les heureux gagnants de ce concours seront récompensés.

Vide grenier

Le 1^{er} vide-grenier organisé par la Vie locale s'est déroulé le dimanche 12 septembre 2010. Les exposants ont vaillamment résisté à une ondée passagère en fin de matinée qui n'a entamé en rien leur moral. Le beau temps est vite revenu, et les visiteurs sont venus avec l'intention de faire de bonnes affaires. Nous remercions le Café de la mairie qui a assuré le ravitaillement tout au long de la journée.

Commission vie locale



Deux Dampmartois finalistes de l'Open Mondial de boxe française



Après les excellents résultats des jeunes de l'école de boxe au dernier Championnat de Seine-et-Marne (7 médaillés), les 18 et 19 septembre à Montreuil, a eu lieu le premier Open Mondial de boxe française des plus de 35 ans, qui a réuni plus de 125 boxeurs. C'est au tour des « anciens » de prendre du service pour démontrer toute leur technique, leur pugnacité et porter les couleurs de Dampmart à l'international.

Pour préparer au mieux cette opportunité mondiale, les deux Dampmartois se sont entraînés deux mois intensément, en croisant les gants quotidiennement avec le vice-champion de France et le champion d'Europe et vice-champion du monde.

C'est ainsi que, après deux journées et une intense rencontre, Michel Piris et

Georges Pérez se hissent tous les deux à la deuxième place de cette première Coupe du monde de boxe française.

La boxe française

Née en 1832, la boxe française - savate associe les coups de poings de la boxe anglaise aux coups de pieds de la savate. C'est un sport de combat aux valeurs de respect individuel et d'efficacité, qui puise ses origines dans notre patrimoine culturel.

Il existe deux pratiques différentes de la boxe française - savate. La plus connue est **le combat**, il s'agit d'une activité réservée à l'élite. **L'assaut** est l'autre forme de pratique de la boxe française - savate. Il s'agit de rencontres où chaque partenaire, **homme, femme ou enfant**, cherche à toucher l'autre mais

ne doit jamais appuyer ses coups. La pratique régulière de la boxe française - savate assure **souplesse, coordination**, assurance et offre une **vitalité** accrue dans un corps puissant et souple. Pratiquée comme sport de loisir par toutes et tous, elle permet de se sentir « bien dans sa peau » dans toutes les circonstances de la vie moderne. Au-delà d'une activité physique, la discipline développe **l'esprit de décision et le sens des responsabilités**.

Nouveau :

- **cours adultes**, le mardi de 19 heures à 20 h 30, mercredi de 20 h 15 à 21 h 30, vendredi de 18 h 15 à 19 h 30 ;
- **cours enfants**, le vendredi de 18 h 15 à 19 h 30.

Maubée-Gondaire Échecs

Toutes choses étant égales, c'est la conviction qui gagne. Alliée à une volonté de vaincre, elle sert de détonateur, suscite des idées, disperse les doutes et aide à penser clairement.

Bobby Fischer

Vous voulez pratiquer ce sport passionnant ?

Dampmart :
le lundi de 18 h 30 à 19 h 30

Autres villes, ouvertures hebdomadaires :
• vendredi à partir de 20 h 30 et samedi à partir de 14 heures.

Cours adaptés aux enfants et adultes :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi en soirée ;
- samedi matin et après-midi ;
- mercredi matin et après-midi.

Cours adaptés aux joueurs de compétition :

- jeudi soir ;
- vendredi en soirée ;
- samedi après-midi.

N'hésitez pas à nous contacter
Jean-Luc Guilloton : 06 11 86 83 27
E-mail :
maubee-gondaire.echecs@laposte.net
Retrouvez-nous aussi sur
www.maubee-gondaire-echecs.com



Concert Jazz'In Marne

Le 18 Septembre dernier le gymnase de Dampmart a vibré !

Deux groupes de musiciens de renommée ont fait swinguer l'assistance. Frangy Delporte (1) et son quartet nous a entraîné dans l'héritage de Django Reinhardt stimulé par un Florin Gugulica (2) époustouflant à la clarinette. En deuxième partie le swing fût à l'honneur avec Aurore Quartet (3). Aurore au chant et au violon, ses compositions et les reprises de standards des années 50 nous a plongés dans l'univers joyeux et plein d'entrain du temps que les moins de 60 ans ne peuvent pas connaître.

Citons tout spécialement l'agréable surprise de la présence de Swann Berger (4), jeune surdoué de la guitare manouche qui, du haut de ses 13 ans a déjà joué avec tous les plus grands musiciens du style. Venu en voisin, il nous a régalié d'un duo avec Frangy, faisant preuve, s'il en était besoin, de la générosité des jazzmen manouches.

Je tiens à remercier les amis bénévoles pour l'organisation ainsi que tout particulièrement l'équipe des employés municipaux qui nous avait préparé une salle magnifique. Malheureusement le public, bien que chaleureux et enthousiaste, était bien clairsemé !



Un DVD sera bientôt édité pour immortaliser cette soirée.

Dampmart ne peut bouger que grâce à la participation des Dampmartois. Nous espérons votre présence pour notre prochain concert, pour faire vivre la Culture et la Musique dans notre village.

*Patrick Meunier
Président de jazz'In Marne*



Multi-club

Une spirale hypnotique qui donne le tournis...



Juin 2010, la tension est palpable...

l'heure du spectacle de danse du Multi-Club approche. Cette année, Ana-Bela, professeur de modern-jazz, et Nathalie, professeur de classique, ont choisi de vous raconter une histoire : le cœur du monde bat et nous donne l'énergie pour battre à notre tour. Pourtant, sa spirale hypnotique s'arrête lorsqu'on cesse de vibrer pour elle. Et si l'on rassemblait les battements de nos cœurs pour qu'elle redémarre ?

Frappez donc dans vos mains au rythme de nos pas et partageons ensemble, une fois encore, ce moment. Rendez-vous l'année prochaine ou au carnaval pour les plus courageux. Merci à tous les bénévoles qui nous aident à préparer, les mamans pour leurs délicieux gâteaux, ainsi que la sono et le public qui nous soutiennent. Aux danseurs, à Nathalie et à Ana-Bela.

Mégane Beaudard, danseuse

Les Z'Improbables, théâtre d'improvisation...

Qui dit nouvelle rentrée, dit nouvelles recrues. Point de vue de Caroline, un mois d'improvisation.

Pour leur premier jour, l'équipe d'anciens improvisateurs au grand complet a accueilli avec convivialité, humour et café les p'tits nouveaux.

Au fur et à mesure de la séance, les anciens ont fait voyager les néo-Z'Improbables dans des univers tous aussi différents les uns que les autres. Premier exercice : allez il faut se lancer, inventer un personnage...

Se sont donc invités à la soirée : un présentateur télé donnant la recette d'une tarte aux courgettes douteuse, un entraîneur de football, une prof de math aigrie ressemblant à un crapaud, un policier et bien d'autres.

Viennent ensuite les improvisations. Aïe ! Aïe ! pas facile quand on débute, il faut apprendre les règles, apprendre à être concentré et surtout tout donner (là, facile : avec un brin d'imagination et un petit grain de folie, tout peut arriver !).

La difficulté pour les nouveaux est d'être en phase avec les joueurs de leur équipe. Pas facile, il faut apprendre à connaître les différentes personnalités, les défauts et qualités de jeu de chacun. Certains seront plus à l'aise sur des jeux à la manière d'un conte, d'autres sur une

comédie musicale... L'important c'est l'esprit d'équipe, mais aussi l'écoute des autres joueurs. Heureusement, nos Z'Improbables, forts de cet état d'esprit, guident et soutiennent. Sur fond d'humour, ils expliquent comment exprimer la colère en n'utilisant que du vocabulaire de cuisine, ou encore comment mimer et faire deviner au public qu'il se trouve dans un musée, un aéroport et, pour-quoi pas, une île déserte...

Force est de constater que nos p'tits néo-Z'Improbables vont vite progresser ! Grande nouveauté pour l'association, l'intervention régulière d'un professionnel du théâtre d'improvisation. Sur l'air du Petit Tyrolien, Régis (le prof !), leur ouvre les portes d'une certaine maîtrise de l'art théâtral.

Les Z'Improbables mettront par ailleurs en œuvre ces nouveaux acquis lors du premier match de la saison qui se déroulera au gymnase de Dampmart, le samedi 4 décembre à 20 h 45 (entrée libre), en compagnie des Impronauts de Chelles. Ils se déplaceront également dans les Ardennes pour deux matches les 5 et 6 mars, ainsi qu'à Nogent-sur-Seine, le 30 avril 2011.

Retrouvez l'actualité des Z'Improbables sur leur blog :

leszimprobables77.over-blog.com

Les Ateliens

L'espace dédié aux enfants précoces

Les Ateliens® proposent aux enfants (5 à 14 ans), désignés intellectuellement précoces, des activités extrascolaires scientifiques, littéraires et artistiques dans lesquelles ils pourront développer leurs capacités intellectuelles mais aussi stimuler les facultés qui leur font parfois défaut (goût de l'effort, adaptation, attention, aisance psychomotrice...).

En temps scolaire, les Ateliens accueillent aussi les enfants déscolarisés pour les aider à reprendre confiance en leurs capacités.

Des groupes de paroles sur la problématique de la précocité destinés aux parents et des moments d'initiation ou de perfectionnement à la gestion mentale viennent compléter ce dispositif.

En savoir plus :

- vous avez des enfants concernés par la précocité
- vous souhaitez en savoir plus sur la pédagogie développée
- vous avez des renseignements complémentaires à me demander

Tél. : 01 60 07 98 14

1, av du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny - 77400 - LAGNY

www.lesateliens.fr

ingrid.montagne@lesateliens.fr

Intervenants :

- **Ingrid Montagne**, psychopédagogue, professeur de sciences physiques
- **Isabelle Grangeard**, orthophoniste et formatrice en gestion mentale
- **Lydie Zmuda**, professeur des écoles
- **Magali Chianale**, psychologue.



Viet vo Dao & Tai Chi

06 61 96 79 13

Sophrologie-Relaxation en mouvement

06 75 37 83 33

Viet vo Dao Adultes

Mardi de 19h à 20h30

- cours traditionnels
- Samedi de 18h30 à 20h
- application & Combat souple

Viet vo Dao Enfants (à partir de 7 ans)

- Mercredi de 17h30 à 18h30
- Samedi de 17h30 à 18h30

Tai Chi

- Mercredi de 18h30 à 20h15
- Samedi de 10h à 12h

Sophrologie & relaxation en mouvement

- Vendredi de 19h à 21h

Gymnase G. ROBY

Etat-Civil



MARIAGES 2010

FINO Jean-Paul et BIOU Sandrine, Simone, Madeleine, Mireille	05 juin
SUINOT Thomas, Pierre, Joseph et GÉNIN Nancy, Lucie, Marcelle	18 juin
GORON Thierry, Marc, Franck et DEBON Angélique, Bérangère	19 juin
PINON Claude, Dominique et MINCKE Eliane	29 juin
JANNOTTA Hocine et PERDOMO GIL Diana, Jullieth	17 juillet

NAISSANCES 2010

LAVARTE Lola	31 mai
HUMBERT Mathieu, Serge, Jean-Jacques	14 juin
ERARD Gabrielle, Jeanne	18 juin
ERARD Clémence, Rose	18 juin
GOTTINI Lilou, Lise, Céline	23 juin
REVERTE Julia, Francisca, Josefa	21 juillet
FRISON Maxence, Luc, Grégory	02 août
MPIANGA Noémie, Sylviane, Christine	04 août
JACQUIN Lola, Jade, Anaïs	22 août
BOUDOT-JOFFROY Eloan, Christian, Alain	26 août
DELANDE Quentin, Emile, Arthur	27 août
DE OLIVEIRA Joren, Antonio	10 septembre
MATTIA Lucenzo, Francis, Bruno	10 septembre
RYCHEN Nantenaina, Diary	1 ^{er} octobre
CAZAUX Matisse, Jean-Pierre, Raymond	21 octobre
SILVA HENRIQUES Eva	21 octobre

DÉCÈS 2010

AUFFRET Christian, Marcel, Joseph, Serge	59 ans
BOSSET Adèle, Marie, Clémence veuve DELOUCHE	85 ans
POTTIER Suzanne épouse GROSSIER	89 ans
BOUZONIE Mairie, Germaine veuve DENIZO	93 ans
BENAMARI Mohamed	59 ans
FAYOL Raymond, Louis	83 ans
BRUNET Denise, Marie, Thérèse veuve BERNARD	82 ans
LANCHON Yves, Jacques	59 ans
FERREIRA GOMES Ananias	59 ans
LOPEZ Gabriel, Louis	72 ans
VIGNON Madeleine veuve DÉCOTE	90 ans
CLERC Lionel, Alfred, Cyrille	61 ans
LE DUFF Gérard, Paul	57 ans
DEBON Simonne, Aline, Louise épouse ÉMARD	64 ans
KOVACS Thérèse veuve THOMAS	84 ans
VANDERCAMME Andrée, Marcelle veuve REBOIS	100 ans
MESTRE Micheline, Marthe, Marguerite	77 ans

A compter du 20 janvier 2011

Toute la population vivant à Dampmart sera recensée



Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements de votre bassin de population à vos besoins (nombre d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc...). La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme DAMPMART, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes — un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes

de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte. DAMPMART fait partie du groupe de communes recensées en 2011.

A partir du 20 janvier 2011 jusqu'au 19 février 2011, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

Sur deux secteurs qui seront déterminés par l'INSEE, un imprimé supplémentaire intitulé « Enquête Famille et logements » devra être rempli. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre voisinage qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site insee.fr à partir de janvier 2012.

Un peu d'histoire... les noms des rues de Dampmart



Rue Emile Blanchet

Pierre, Émile, Faldonie Blanchet est né à Dampmart en 1867 de parents vignerons. Dès 1919, et pendant trente et un ans, ce cultivateur est maire de notre village, il ne cessera jamais d'aider la commune et ses habitants. De multiples fois, il prête de l'argent à la Municipalité comme, entre autres, pour faire installer le téléphone (1905), ou pour l'achat d'un bateau-lavoir (1926).

Lorsque M. Blanchet décède le 29 décembre 1950, son aide continue puisqu'il lègue par testament des sommes conséquentes aux œuvres de bienfaisance et d'assistance locales, à la société de secours mutuel de Dampmart, à la caisse des écoles afin que les élèves soient récompensés en fin d'année scolaire par des « prix », pour l'entretien de tombes, etc. Pressenti pour être chevalier de la Légion d'honneur, promotion janvier 1951, il ne profitera pas de cet ultime hommage.

« Parce que les habitants lui doivent tant de réalisations heureuses, une rue portera son nom dès 1951. » (Compte rendu du conseil municipal de janvier 1951.)

Depuis 1883, la rue Bataille se nomme rue Antoinette-Labour.

Cette personne, madame ou mademoiselle, est très certainement une bienfaitrice de notre village, mais qui était-elle ? Quand vivait-elle ? Qu'a-t-elle fait ? C'est un mystère ! J'en appelle

à la mémoire collective : si vous savez quelque chose, n'hésitez pas à le dire en mairie ou tout simplement à écrire un article dans l'Écho. Merci d'avance

Pierre, Marie, Philippe, Aristide Denfert-Rochereau ou « le Lion de Belfort » est né en 1823 dans les Deux-Sèvres ; militaire spécialisé dans le génie, il participe à la prise de Rome (1849) et, blessé durant la guerre de Crimée (1855), il part en Algérie bâtir casernes, ponts et barrages. À son retour, ce lieutenant-colonel entreprend l'aménagement des défenses de la ville de Belfort, dont il devient gouverneur en 1870. Cette même année, l'armée prussienne assaille la ville, M. Denfert-Rochereau dirige la résistance de cette place forte de Belfort et ainsi sauve l'honneur d'une France meurtrie par la défaite de Sedan. Député du Haut-Rhin, puis de la Charente-Inférieure, puis du 6^e arrondissement de Paris, il meurt à Versailles en 1878 et a droit à des funérailles nationales lors de son inhumation à Montbéliard.

En 1883, le traversin du Bourdinai devient la rue Denfert-Rochereau.

À suivre...

Michèle Dupont-Legendre



Rue Denfert Rochereau



Rue Antoine Labour



recrute

Sensible à la cause des enfants, motivé(e), disponible, vous souhaitez vous investir pour une bonne cause. Nous vous proposons de rejoindre nos équipes de bénévoles pour l'une des activités suivantes :

- Participer aux actions de collecte de fonds (ventes de cartes et produits...), en tenant des stands dans les grands centres commerciaux, les marchés, les brocantes ... ;
- Rejoindre une équipe compétente et structurée, afin d'assurer l'accueil, les permanences, le secrétariat, la documentation ;
- Promouvoir les droits de l'enfant dans les établissements scolaires, les centres de loisirs, les collectivités ... ;
- Contribuer à une meilleure connaissance des priorités et des actions de l'Unicef auprès de tous les publics.

L'UNICEF, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Prix Nobel de la Paix, est une des agences de l'ONU. Son rôle est de protéger la vie et l'épanouissement des enfants et de défendre leurs droits.

L'UNICEF propose à ses bénévoles une formation et un accompagnement pour accomplir leur mission.

Pour devenir bénévole et rejoindre une de nos antennes (Combs-la-Ville, Chailly en Bière, Pontault-Combault, Bailly Romainvilliers), contacter le comité départemental 77 :

Comité Unicef de Seine et Marne
Parc Chaussy – 22 bis, rue du Chêne
77380 – Combs-la-Ville

Tél : 01.60.60.14.81 – Permanence du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Courriel – unicef77@unicef.fr

Blog : <http://unicefseinetmarne.kazeo.com>

Vente de sapins de Noël à l'ESAT « La Grange au Bois » à Lagny

Comme chaque année à l'approche des fêtes de fin d'année, l'atelier horticulture du CAT « La Grange au Bois » organise une vente de sapins de Noël (Nordmann et Epicéas). Vous trouverez également sur place : bûches, houx, branchages variés et plantes fleuries pour réaliser vos décors de fête.



Vente au public à partir du vendredi 3 décembre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Ouvertures exceptionnelles les samedis 4 et 11 décembre 2010 (mêmes horaires).

Plus d'infos au 01.60.94.23.11
 ESAT « La Grange au Bois »
 24 bis, Avenue Raymond Poincaré (direction Provins)
 77400 LAGNY SUR MARNE - Tel 01 60 94 23 00

Communiqué

Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne

Votre enfant âgé entre 3 et 18 ans participe à une activité sportive, culturelle ou artistique ?

La Caf vous aide à la financer avec le bon loisirs jeunes 2010-2011.

Cette année, vous souhaitez que votre ou vos enfant(s) pratique(nt) un sport, participe(nt) à des activités culturelles ou fréquente(nt) un accueil de loisirs ?

Le bon loisirs peut vous aider à payer :

- les frais d'inscription, de licence, d'assurance pour des activités sportives, culturelles ou artistiques,
- l'achat du matériel ou de l'équipement nécessaire à la pratique de ces activités,
- le paiement des journées en accueil de loisirs sans hébergement.

Ces activités doivent se dérouler en Seine-et-Marne et en dehors des vacances d'été. Elles doivent être organisées par une association Loi 1901 (déclarée en Préfecture), ou par une structure municipale ou paramunicipale.

Vous étiez allocataire à la Caf de Seine-et-Marne en octobre 2009, votre

quotient familial est inférieur ou égal à 740 € et vous avez reçu des prestations familiales au titre du mois de juin 2010.

Vous n'avez aucune démarche à faire, le formulaire du Bon Loisirs Jeunes (de couleur jaune) vous sera adressé courant septembre (un bon par enfant).

Si vous ne recevez pas de bon en septembre, cela signifie que vous ne remplissez plus les conditions pour en bénéficier.

Ce bon est valable pour l'année scolaire soit du 1er septembre 2010 au 31 mai 2011. Il suffit de faire compléter le bon par l'organisateur de l'activité ou le fournisseur de matériel qui atteste le montant de la dépense et de le retourner à la Caf accompagné des justificatifs de dépenses.

Vous recevrez en retour un remboursement de 40 € minimum à 86 € maximum par enfant, en fonction des frais engagés.

Pendant la période du 1^{er} septembre 2009 au 30 mai 2010, la Caf a versé 1 783 582 € pour financer les activités de 21 493 enfants de 3 à 18 ans du département.



Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010

Pour les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales et qui souhaitent voter pour les élections cantonales des 20 et 27 mars 2011, vous devez impérativement vous inscrire en mairie,

avant le 31 décembre 2010. Pour vous inscrire, vous devez vous présenter à l'accueil de la mairie avec les documents suivants : une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

N° URGENCES

MAIRIE	01 64 30 13 45	SAMU SOCIAL	115
SOUS-PRÉFECTURE		HÔPITAL DE LAGNY	01 64 30 70 70
DE TORCY	01 60 95 59 77	SOS MÉDECINS	0 825 33 36 15
POLICE-SECOURS	17	SOS DENTISTE	08 92 23 11 28
COMMISSARIAT	01 64 12 68 68	SOS ANTIPOISON	01 40 05 48 48
GENDARMERIE	01 64 30 00 91	SOS-SERRURIER	0 800 00 00 08
POMPIERS	18	EDF-GDF	0 810 333 177
SAMU (15)	01 64 10 67 50	SFDE	0 811 900 400

Rappels IMPORTANTS

Enlèvement des ordures ménagères

Lundi et jeudi matins.

Tri sélectif poubelles jaune et verte

Vendredi matin.

Enlèvement des extra-ménagères

lundi 7 février, lundi 4 avril, lundi 6 juin, lundi 1^{er} août

Rappel important : les ordures ménagères, extra-ménagères ainsi que le tri sélectif doivent être déposés sur le trottoir devant son domicile, **uniquement la veille au soir.**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne auditive **ne peuvent être effectués que :**

- de 7 heures à 20 heures, les jours ouvrés ;
- les samedis, de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 h 30 ;
- les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 12 heures.

*Arrêté de la préfecture N° 00 DDASS 18 SE du 13 novembre 2000 relatif aux bruits de voisinage modifiant l'arrêté préfectoral 96DAI I CV n° 084 du 11 juillet 1996



La municipalité **OFFRE**
aux nouveaux
entrepreneurs
de Dampmart leur
première parution
publicitaire

BIBLIOTHEQUE	HMA
DRESSING	HERIGNON MENUISERIE AGENCEMENT EBENISTERIE DECORATION
CUISINE	
PARQUET	2 chemin des Tartreux 77400 Dampmart
ESCALIER	Email : amaud.herignon@aliceadsl.fr Portable : 06 70 11 00 69
MENUISERIES	
EXTERIEURES	N° de TVA : FR 83430001347 - C. de APE : 4332A
PORTAIL	

(Installateur agréé de menuiseries Pasquet PVC-BOIS-ALU-BOIS)

Asthme	
Bijoux	
Champ magnétique	
Douleurs articulaires	
Ions négatifs	
Qualité de l'air	
Qualité de l'eau	
Relaxation	
Régulation de la température corporelle	
Siret : 512 619 552 000 15	

Aude Zafour
06 87 13 90 30
Dampmart

ELEGANCE

Prêt-à-porter féminin et
accessoires de mode
Des marques italiennes
de prestige

01 64 30 53 21



Mairie de Dampmart

7 rue de Château

Tél. : **01 64 30 13 45**

Fax : 01 64 02 27 52

Courriel : mairie@dampmart.fr

Site internet : www.dampmart.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 15

Mercredi : FERMÉ AU PUBLIC

Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30

Samedi : (permanence état civil) de 9 h - 12h 30

Centre de loisirs – Cantine 01 60 31 13 83

